

**COMMUNICATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DES
EAUX ET FORETS, A L'OCCASION DE LA 17^{ème} SESSION
DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORETS
(FNUF17)**

09 mai 2022

Excellence Monsieur le Président du Forum des Nations Unies sur les Forêts,

Excellence Monsieur le Président de la session de Haut niveau du 17^{ème} Forum des Nations Unies sur les Forêts,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à cette 17^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les forêts qui va encore sacrifier à l'usage de faire la situation mondiale des forêts. Cette session faut-il le souligner, intervient à un moment où la communauté internationale toute entière vient d'être alertée à travers le dernier rapport du Groupe Intergouvernemental d'Etude sur le Climat (GIEC) de l'impérieuse nécessité d'engager des actions vigoureuses pour réduire le réchauffement de la planète.

Les forêts naturellement doivent y contribuer fortement et cela met en exergue toute l'importance des assises auxquelles nous participons ce jour.

Distinguées Personnalités,

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire, a connu une forte dégradation de sa couverture forestière. De 16 millions d'hectares de forêts dont disposait le pays en 1900, il en reste 2,97 millions d'hectares selon les résultats de l'Inventaire Forestier et Faunique National (IFFN, 2021), soit un taux de couverture forestière de moins de 10%, contre plus de 50 % au début du siècle dernier. À ce rythme, le pays aura perdu ses dernières forêts d'ici une vingtaine d'années. Cette déforestation spectaculaire contribue à perturber le régime des pluies, limitant la productivité agricole, et créant ainsi un cercle vicieux préoccupant pour l'avenir du secteur agricole.

L'agriculture est-il besoin de le rappeler est une activité prépondérante en Côte d'Ivoire qui est le premier producteur mondial de cacao, de noix de cajou, de noix de cola, premier producteur africain et troisième producteur mondial d'Hévéa, deuxième producteur Africain, neuvième producteur mondial de palmier à huile et j'en passe.

Face à cette situation, conformément aux engagements internationaux et sous l'impulsion et le leadership de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République, la Côte d'Ivoire a adopté en 2018 la Politique de Préservation, Réhabilitation et d'Extension des Forêts et sa stratégie de mise en œuvre pour inverser la tendance de la déforestation et reconstituer le couvert forestier.

Cette politique forestière qui vous a été présentée au cours de la session de 2019 ambitionne de porter le taux de couverture forestière de 9.2% à 20% à l'horizon 2030.

Une telle ambition nécessite des moyens de mise en œuvre conséquents. C'est en cela que je me réjouis de l'appui du Forum des Nations Unies sur les Forêts pour la mise en place d'une stratégie de financement qui s'établit comme suit :

- la formation, en novembre 2019, de 25 cadres de l'administration sur la formulation de projet ou programme sur la gestion durable des forêts, destiné aux institutions financières multilatérales telles que le Fonds Vert pour le Climat. Au terme de cette formation, coorganisée par le FNUF et la FAO Côte d'Ivoire, il a été convenu que la FAO puisse coordonner la finalisation d'une proposition de projet à soumettre au fonds vert pour le climat. Ainsi, un projet d'un coût de 300.000 USD intitulé « **Restauration des capacités productives des forêts ivoiriennes en biens et en services environnementaux** » a été formulé.
- le recrutement en avril 2021 d'un Consultant National pour l'élaboration d'une étude intitulée "**renforcement des capacités pour l'accès au financement de la gestion durable des forêts en Côte d'Ivoire**"; cette étude pouvant être prise en compte dans l'élaboration d'un projet à soumettre au Fonds Vert Climat (FVC).

Mesdames et Messieurs,

Grace à la combinaison de toutes les actions menées, l'on observe depuis 2019, une tendance baissière de la déforestation. En effet, le suivi satellitaire de l'évolution du couvert forestier et de l'utilisation des sols indique qu'entre 2019 et 2021, la Côte d'Ivoire a réduit de plus de 12 fois, son taux de déforestation annuel, ces trente dernières années, puisque ces trois dernières années, elle n'a perdu qu'environ **26 000 ha** de forêt par an, tandis que le niveau de perte moyenne annuelle entre 1990 et 2015, avoisinait **300 000 ha** de forêt.

Cette tendance baissière de la déforestation est confirmée par certaines ONG internationales telles que World Resource Institute, Global Forest Watch et Migthy Earth. Par exemple, le rapport publié le 11 février 2022, par l'ONG Migthy Earth, stipule que la Côte d'Ivoire a perdu 19 421 ha de forêt au sein des régions productrices de cacao.

Cette décroissance de la déforestation est un signal positif qui expose les efforts importants du Gouvernement à mettre tout en œuvre afin de renverser complètement la tendance dans les prochaines années

En cela, je forme un ardent souhait que le processus qui a commencé prenne fin en 2022 pour que nous puissions proposer à financement la stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts qui va reconstituer à l'horizon 2030 environ 3 millions ha de forêts en Côte d'Ivoire.

Je ne saurais terminer sans souhaiter plein succès à nos travaux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.